

Avis de constitution

SOCIETE « ALI KABA ET FRERES » en abrégé « AKF »

Siège ABIDJAN Abobo, non loin de la mosquée Yeo
Fanga lot 951 ilot 94, Lot 951, Ilot 94

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALI KABA ET FRERES » en abrégé

« AKF »

Objet : Vente de pièces détachées, location et vente de voiture, maintenance auto, divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Abobo, non loin de la mosquée Yeo
Fanga lot 951 ilot 94, Lot 951, Ilot 94

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA ALI (COGÉRANT), M KABA MOUSSA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06696 du 24/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83281/GTCA/RC/2023 du 24/11/2023

